



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Marchés publics

Question écrite n° 7148

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur de lui préciser la suite réservée à ses démarches auprès de la Commission européenne, tendant à la mise en place, comme prévu, d'un observatoire des marchés publics dans les services, puisqu'il a, fort opportunément, rappelé que la décision de créer cet observatoire avait été prise en juin 1992, et que la décision européenne de libéraliser ces marchés « représentait une formidable opportunité pour les pays tiers », sous réserve d'une réciprocité de la part de ces pays à l'égard de la Communauté européenne.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, la directive 92/50/CEE du 18 juin 1992 portant coordination des procédures de passation des marchés publics de services ne comporte pas de dispositif particulier à l'égard des offres émanant des pays tiers. En revanche, lors de la session du Conseil qui a adopté cette directive, la commission s'est engagée à « réunir périodiquement en tant qu'observatoire de l'ouverture des marchés publics de services, le Comité Consultatif au niveau approprié pour examiner l'ouverture équilibrée de l'ensemble des marchés publics de services dans la Communauté ainsi que les effets éventuels de la directive en relation avec les pays tiers ». Soucieux de parvenir à une ouverture loyale et équilibrée des marchés publics dans les pays de l'Union européenne comme dans les pays tiers, le Gouvernement a pressé la commission de réunir rapidement cet observatoire. Ainsi, en réponse aux interventions du Gouvernement français, la commission s'est engagée par la voix du commissaire Vanni d'Archirafi, chargé du marché intérieur, à présenter des propositions concrètes pour la réunion de l'observatoire avant la fin de cette année 1993. Le Gouvernement continuera à suivre cette question de très près comme il l'a fait dans le passé.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7148

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 1993, page 3625

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4764